

Compte-rendu du Conseil d'UFR de physique

Séance du 06 mars 2017

Membres votants présents :

Atef Asnacios (arrivée à 16h), Lucie Bouchu (départ à 16h35), Matteo Cacciari, Raphaël Galicher, Matthias González, Edouard Kierlik, François-Olivier Lacaille, Simona Mei, Melissa Ridet, Cécile Roucelle, Angela Vasanelli.

Membres représentés : Arache Djannati-Atai (Par Angelle Vasanelli), Catherine Jacquard (par Lucie Bouchu), Jaysen Nelayah (par Simona Mei), Etienne Parizot (par Matteo Cacciari), Véronique Van Elewyck (par Matthias González)

Invités permanents présents : Imane Boucenna, Virginie Dudons, François Graner, Christian Ricolleau

Matteo Cacciari préside la séance. Mélissa Ridet est désignée secrétaire de séance.

Le quorum est atteint à 14h15. La séance s'ouvre à 14h15.

1) Approbation d'un compte rendu de la séance du 10 janvier 2017

Approuvé à l'unanimité par les membres présents et représentés.

2) Avis sur avancement de grade

Pour chaque dossier, le rapporteur fait part de ses impressions, puis s'ensuit une discussion collective qui aboutit à l'appréciation globale suivante concernant l'investissement administratif et pédagogique.

Avis PR2-PR1:

A. Asnacios: exceptionnel
E. Buhler: satisfaisant
S. Charnoz: très satisfaisant
S. Chaty: excellent
C. de Hosson: exceptionnel
P. Galatola: très satisfaisant
A. Kouchner: excellent
J. Ocariz: satisfaisant
S. Lerouge: exceptionnel
A. Lindner: excellent
M. Piat: excellent
D. Steer: très satisfaisant

Avis PR1 - PRCE1 :

C. Ciuti: très satisfaisant
S. Mei: excellent
E. Parizot: excellent

Avis PRCE1 - PRCE2:

J. Bartlett : satisfaisant
J. M. Di Meglio: exceptionnel
J. Le Bourlot : exceptionnel
G. Rousset : exceptionnel

Avis MCF - MCFHC

A. Anthore: exceptionnel
G. Orso: excellent
V. Van Elewyck: excellent

Arrivée de Atef Asnacios à 16h (16 votants)
Départ de Lucie Bouchu à 16h35 (14 votants)

3) Convention avec ENSAM

La convention définit les modalités de partenariat d'un enseignement sur l'énergie éolienne dispensé à l'ENSAM. Cet enseignement est destiné aux L3 pro TPE et aux M2 pro IPE.

Elle cadre la mise à disposition des locaux à titre onéreux par l'ENSAM ainsi que les interventions des personnels de l'ENSAM dans les TD effectués par Paris Diderot.

Elle semble standard mais il faudra faire préciser une clause en cas de renouvellement, car elle est conclue pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2017 et sera caduque à l'expiration du délai. Dans la convention, il est précisé le coût de 6000 euros pris sur le budget de la formation qui rapporte 100000 euros.

Vote : 1 abstention, 13 pour

4) Budget magasin

Jusqu'à présent le magasin fonctionnait sans fonds de roulement. Or la mise en place de la GBCP implique des changements importants dans la gestion comptable, en particulier l'obligation de programmer les crédits et la nécessité d'engager juridiquement les dépenses afin d'anticiper sur les décaissements.

En ouverture de budget 2017, il y a des factures air liquide (azote) datant du dernier trimestre 2016, pour lesquelles il n'a pas été bloqué de crédits en 2016 et qui sont à ce jour impayées. Le montant de ces factures en attente de liquidation s'élève à 4439.40€. 5960 euros doivent arriver par la facturation du dernier trimestre 2016 des labos, mais avec la réserve de crédits pour les factures à venir du 1^{er} trimestre 2017, il est nécessaire d'opérer un transfert de fonds de 3000€.

Sur proposition de Vincent Repain, le Directeur de l'UFR, Matteo Cacciari demande au CUFR de valider la décision de prendre 3000 € sur le pilotage recherche servant principalement aux gratifications de stage.

Vote pour l'avance de trésorerie de 3000 € au magasin : unanimité favorable.

Matteo Cacciari fait également savoir au Conseil que Mme Céline Benoit, responsable de la bibliothèque, est depuis plusieurs mois en arrêt de travail, qu'elle sera en congé de maternité en avril et de retour qu'à l'automne prochain.

Conscient de l'importance de la bibliothèque de l'UFR de physique pour effectuer les travaux de recherche et d'enseignement, Matteo Cacciari précise que des pistes sont à l'étude pour organiser son remplacement temporaire et qu'il est probable qu'une part des crédits recherche soient utilisés à cette fin.

Vote sur la bibliothèque : 5000 euros réservés en attendant plus d'éléments, unanimité favorable.

5) Point d'information sur le comité de sélection poste 46-3 :

2 membres (Elisabeth Guazzelli et Aranud Saint Jalmes) du comité initialement proposé ne sont finalement pas disponibles.

Les remplaçants sont Yaël Forterre et Hamid Kellay. Cela ne modifie en rien l'équilibre du COS. La composition a déjà été transmise au bureau des concours.

6) Ecole universitaire de recherche

Pas de communication officielle de la présidence pour le moment, USPC réfléchit à une façon de coordonner, on n'en sait pas plus. Les labex réfléchissent à se représenter comme EUR en s'appuyant sur une ED et un master existant.

Télescopage des dossiers : maquette en juin 2019, EUR juin 2018, fusion, rapprochement p6-p7.

Plutôt action non structurante car sinon les EUR défont ce qui existe. On imagine cela comme un parcours type d'un master et des financements réservés par exemple au ED.

On attend une centaine d'EUR avec 300K euros soient 3 ou 4 thèses.

Il y a des gens qui travaillent déjà là-dessus alors qu'aucune instance n'a été saisie.

Projets connus : autour d'univearths, des matériaux avec P13, vers l'ENS et peut être biomédicale.

Quel est le rôle de l'UFR là-dedans ? Sera-t-on mis devant le fait accompli ? Ça serait bien d'avoir une présentation des projets d'EUR lors d'un prochain CUFR. A l'UPMC, lettre d'intention d'ici fin avril. C'est la COMUE qui porterait les EUR.

Une fois que l'on en sait plus, l'UFR fera une demande auprès des EC pour que les projets se fassent connaître pour fin mars par exemple et avec un retour au CUFR après.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h10